

	COMITE DU JURA FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL	
---	--	---

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Cette réunion a eu lieu le vendredi 6 mars 2026 au boulodrome de Bans.

La séance est ouverte à 19 h 45 par le président du Comité qui présente ses excuses pour ce léger retard engendré par un problème mécanique !

Présents : Claude Azéma, Jean Binda, Aurélie Breniaux, Fabienne Croissant, Michel Flagel, Julian Girod, Emilie Maraoux, Philippe Miot, Alexandra Monnet-Fisteberg, Mickael Parra-Sanchez et Cyril Verpillat qui nous rejoindra plus tard devant participer à une autre réunion en fin d'après-midi.

Absents excusés :, Julien Maraoux, Hervé Moine, Davida Razafindrakoto, Paulo De Bastos. Mathieu Besson, Julien Maraoux, Jean-Luc Perrin.

Le Président donne d'abord des nouvelles de Hervé actuellement hospitalisé à Besançon, auquel il a rendu visite la semaine précédente avec Mickael et Michel Demougeot et qu'il a eu au téléphone hier. Bien que très amaigri il va mieux mais les médecins ne l'enverront en maison de repos que lorsqu'ils auront diagnostiqué l'origine de ses problèmes. Il ne répond pas au téléphone mais on peut le joindre lorsque l'une de ses filles est présente.

Avant d'engager la suite de l'ordre du jour, il indique qu'il va falloir revoir la répartition des tâches au niveau du secrétariat puisque Aurélie nous a fait savoir que compte tenu des opportunités qui lui étaient proposées sur le plan professionnel, elle ne sera plus en mesure de consacrer autant de temps qu'il faudrait au secrétariat du CD. Il conviendra donc de revoir la répartition des tâches qu'elle assumait, certaines allant d'ailleurs, en raison de sa bonne volonté, bien au-delà de ce qui incombe au secrétariat général.

Le Président indique ainsi qu'il réalisera désormais les comptes rendus des réunions du Comité Directeur et que Julian s'est déjà porté volontaire pour participer au secrétariat. Il serait bien qu'un autre membre du CD soit volontaire pour intégrer ce secteur. Nous verrons cela en fonction de la répartition des tâches.

QUESTIONS FINANCIERES :

Situation comptable :

Actuellement en vacances dans le sud de la France, Jean-Luc nous a fait parvenir une synthèse des comptes, ainsi que des tableaux indiquant, pour chaque club, les licences déjà faites ou renouvelées avec ce qui revient à la Fédération et à la Ligue, le reste revenant au CD. Ces tableaux sont en annexes du compte rendu.

Hier soir il a recensé 88 051 € de licences vendues et 79 425 € encaissés, somme sur laquelle nous devons reverser 17 531 € à la Fédération et 8 924,50€ au Comité régional. Trois clubs sont en retard : Poligny, Arbois et La Vallée. (*Pour les deux premiers le paiement a été enregistré depuis, l'un d'eux étant dû à une mauvaise orientation*). Il est rappelé qu'en l'absence de versement au 13 mars les clubs concernés ne pourront pas inscrire de joueurs aux championnats du Jura.

Le trésorier a viré 27 000 € des versements reçus sur le livret A qui est quasiment au plafond, mais il va falloir rapidement envoyer les avances pour les hébergements aux championnats de France. Il a déjà réglé celles pour Lens, Villefranche-sur-Mer, Saint-Yrieix et Briançon ; il finira dans les prochains jours.

Pour les mutations le total s'élève à 5 270 € sur lesquels il faudra reverser 2 375€ à la Fédération et 525 € au Comité régional. Là encore, comme pour les licences, le Comité sert un peu de banquier pour les autres instances.

En conclusion il demande que l'on pense à désigner quelqu'un pour remettre les clés, le prochain week-end pour la brocante de Bans et bannières, puis pour vérifier la buvette et s'occuper notamment de la remise en place des poutres et des ficelles pour les terrains.

Il serait d'ailleurs souhaitable que soit désigné un responsable en général pour toutes les locations extérieures. Il faudra également penser à choisir un membre du CD pour succéder à Hervé dans les réservations pour les championnats de France, Mickael étant prêt à prendre cette relève.

Fabienne ajoute que nous avons déjà dépassé les 1 700 licences, rappelant les 1 785 de l'an dernier et qu'il y a eu pas mal de difficultés pour les mutations, les fiches ayant été envoyées un peu partout, y compris dans la boîte du Comité au boudrome. Le Président rappelle que, l'année prochaine, ne seront acceptées que les demandes de mutation faites par internet et réglées par virement.

Il indique également qu'il a envoyé un courrier au Comité du Gard pour l'informer que, pour une mutation hors Jura, d'un joueur classé, celui-ci n'a réglé que la somme prévue l'an dernier (50 €) et non celle de cette année (100 €), ce qui a échappé aux responsables en ce tout début de période des mutations (le 4 novembre 2025). Il leur a été demandé de faire procéder au règlement de la différence par le joueur concerné auquel a également été adressé un courrier sur ce sujet.

Prélèvement fédéral sur les championnats départementaux :

Suite à la réunion précédente il est confirmé que le Comité prendra en charge la moitié de la somme demandée par la FFPJP, soit 0,50 centime par participant. Chacun d'entre eux n'aura donc qu'à verser également 0,50 centime par participation. Cela s'applique aussi à d'éventuels pré-qualificatifs, comme ce sera le cas cette année pour l'individuel.

En revanche il conviendra de mettre à égalité tous les participants aux deux qualificatifs pour le tête-à-tête au niveau de leur versement.

Délégués aux championnats de France :

Après discussion et compte tenu du fait qu'il serait difficile de trouver un délégué membre du Comité par championnat de France (ou même par site) la procédure sera la suivante : priorité de choix à un membre du Comité, à défaut le président du club concerné, à défaut un membre du club mais licencié. En cas de championnats de France groupés sur un même site, il pourra n'y avoir qu'un seul délégué ; de même lorsqu'il y aura deux équipes du Comité dans un même championnat de France.

Chaque délégué disposera d'un budget prévisionnel établi par le trésorier et, en application de l'article 14 du règlement intérieur, il devra fournir un compte rendu de mission au retour avec, éventuellement, des justificatifs de dépenses supplémentaires ou des réponses à apporter à des demandes du Comité.

En attendant que Hervé nous revienne en bonne santé, Mickaël a accepté de remplir son rôle de réservations des hébergements aux championnats de France dès l'an prochain, celui du championnat à Ajaccio cette année devant être encore être précisé, comme le mode de transport.

En cas d'accompagnant « personnel » les coûts supplémentaires – tels que les repas ou les suppléments pour occupation double de chambre – seront facturés au demandeur. Il en ira de même si l'ajout d'une personne devait conduire à l'utilisation d'un second véhicule : le coût de ce dernier serait à la charge du demandeur, le véhicule « officiel » étant celui utilisé par le délégué. La commission de discipline va d'ailleurs être saisie d'un cas constaté l'an dernier.

D'autres possibilités ont été évoquées – achat d'un véhicule, contrat avec un loueur, location directe... - mais, compte tenu de plusieurs difficultés d'application, elles sont écartées pour le moment.

Suite aux échanges avec la Fédération et à la clarification apportée lors du Congrès à Pontivy, il est rappelé que les joueurs qualifiés pourront être habillés de la tenue de leur club à condition qu'y soit ajouté un élément marquant leur appartenance au Comité du Jura. A cet égard des écussons identifiants seront distribués aux qualifié(e)s qui souhaiteront utiliser cette possibilité.

Cas disciplinaire :

Alors que la somme correspondante avait déjà été arrêtée et versée au délégué, un joueur qualifié a demandé une indemnité pour louer une voiture dont il avait besoin pour ce déplacement, la sienne n'étant pas en état. Calcul normalement fait le trésorier lui a viré la somme correspondante mais, en définitive l'intéressé est parti dans le même véhicule que le délégué, avec les autres joueurs et son « accompagnatrice » : 319,60 euros.

Contacté pour un remboursement à l'amiable par Mickaël il a refusé se déclarant prêt à se rendre devant la commission de discipline. Affaire à traiter.

Contrat pour le nettoyage du boulodrome :

La situation actuelle n'étant pas satisfaisante sur plusieurs points réglementaires et fiscaux, contact a été pris avec la personne effectuant cette tâche pour étudier diverses solutions. Comme elle ne semble pas être intéressée par celle de la création d'une autoentreprise, il lui sera proposé la formule du chèque-emploi associatif. A défaut nous rechercherons un(e) autre prestataire.

Point sur l'assurance du boulodrome :

Lors de la visite du premier intervenant de Dekra le 11 février en présence de Jean-Luc, Mickael et Claude qui ont en même temps procéder à plusieurs travaux, notamment sur les BAE, un contact téléphonique a eu lieu avec Ingrid de MMA alors en stage à Strasbourg. Tout ce que nous avons déjà réalisé lui convient et il ne manque qu'une attestation concernant le système de chauffage au gaz. Cette vérification aurait dû être faite en octobre mais l'entreprise a été « débordée ». Compte tenu de l'urgence la visite aura finalement lieu lundi prochain, le 9, à partir de 8 heures.

***Information :** Le double passage des responsables de Dekra pour un total de plus de six heures dont le dernier, le 9 mars, a débouché sur l'envoi de deux rapports de conformité, y compris pour toutes les questions touchant au chauffage au gaz. La seule remarque a touché aux 8 BAES situés en bordure des terrains que nous n'avons jamais vu en fonctionnement et qu'il faut donc changer. Il faudra de nouveau recourir à l'utilisation d'une échelle de 8 mètres d'abord pour vérifier le type de lampes et ensuite pour les changer.*

COMMISSIONS :

En préambule le président insiste sur la nécessité d'instaurer des organes collégiaux à la fois pour mieux instaurer les discussions et la régularité des décisions ; et pour éviter que nous nous trouvions, le cas échéant, devant de grosses difficultés au cas où la personne concernée deviendrait indisponible, comme nous le constatons actuellement avec le cas d'Hervé.

A part celle de discipline les commissions n'ont qu'un pouvoir de proposition et leurs choix, accompagnés d'un projet de budget, doivent être approuvés par le CD puis faire l'objet d'un rapport.

Commission Partenariat et propagande – Jonction avec la commission des finances

Au cours d'une première réunion pour préfigurer la création d'une commission Partenariat et propagande, a été élaborée une première liste de ce que peuvent apporter à un partenaire nos différentes actions et activités.

Elle est jointe au présent compte rendu et une autre réunion aura lieu prochainement pour élaborer des propositions chiffrées qui seront envoyées à d'anciens ou de potentiels annonceurs par le Comité ou par des clubs qui pourront y voir l'occasion d'approcher des partenaires.

La démarche est de partir de l'existant – les panneaux dans le boulodrome (deux tailles) - pour y ajouter d'autres propositions constituées en « paquets » de partenariat au choix de nos interlocuteurs.

Ont déjà marqué leur intérêt pour participer à cette commission, outre le président : Mickael, Julian, Michel (Flagel) et Cyril. Les membres intéressés, y compris hors Comité Directeur, voudront bien le faire savoir à Julian qui va rejoindre le pôle Secrétariat.

De plus Julien aura toujours en charge la communication qui se manifeste essentiellement en direction du Progrès mais il conviendra que d'autres membres viennent en appui, notamment en cas d'organisations d'ampleur nationale ; tandis que Emilie et Paulo continueront à gérer les réseaux sociaux.

Il conviendra néanmoins de placer la gestion du site Internet du Comité sous l'égide d'un groupe de personnes spécifique afin d'essayer de le rendre plus actif et attractif.

Compte tenu des membres intéressés et de la proximité des sujets est ainsi constituée une commission commune, mais la partie « finances » pourra faire l'objet de convocations spécifiques, notamment pour les réunions avec les vérificateurs aux comptes avec, autour du Trésorier, Mickael, Fabien, Cyril, Michel Flagel et Jean Binda,

Point sur les commissions :

Aurélie a énuméré toutes les commissions en faisant le point sur leurs compétences et sur leur composition, en enregistrant les nouvelles inscriptions, les éventuelles créations, regroupements ou suppressions. Le tableau à jour est en pièce jointe.

- Commission compétitions dont CDC et championnats de France : ajout d'Alexandra Monnet, et il serait souhaitable d'avoir encore un ou deux volontaires supplémentaires, notamment pour accélérer la diffusion des résultats qui est fréquemment trop tardive selon les clubs, voire pour la constitution des groupes.

Dans ce domaine il est décidé que, en cas de retard dans la communication des résultats d'une rencontre, les deux équipes seront considérées comme ayant perdu.

- Commission des championnats du Jura : elle sera chargée des inscriptions, de la tenue des tables de marque, du déroulement et de la gestion des résultats, y compris pour d'éventuels pré-qualificatifs, ainsi que de l'envoi des qualifiés aux championnats de Ligue.

Membres : Julien, Aurélie, Julian, Philippe (Jarcelat)

- Commission Jeu Provençal : Ses membres demandent que, compte tenu de la faiblesse des recettes de buvette pour le championnat des clubs face à la nécessité de régler les dépenses de fonctionnement – électricité et chauffage notamment – il soit autorisé : soit d'augmenter le montant de la participation des clubs dans cette épreuve, soit de percevoir 20 euros lors de chaque participation. Il reste deux journées, l'une en juin, l'autre en septembre.

Bletterans ayant décliné l'attribution des journées de coupe de deuxième division prévues les 25 et 26 septembre, cette manifestation est reprise par Champagnole aux 13 et 14 juin.

La succession, voire le cumul le même week-end du Marathon des Féminines et de l'épreuve au Jeu Provençal les 13 et 14 juin pose problème, en particulier pour le repas du samedi midi. Question à régler entre les responsables.

Julien a été sollicité par la Fédération pour organiser à Bains les 1/16^e et 1/8^e de la Coupe de France au Jeu Provençal les 21 et 22 octobre. Sera appliqué le tarif de droit commun : 1 000 € par jour d'occupation. A communiquer à la Fédération.

- Commission des Jeunes : Mathieu et tous les initiateurs et éducateurs diplômés. La commission se charge également de gérer les récompenses pour les championnats du Jura jeunes dans le cadre de son budget prévisionnel.

- Commission des Féminines : inchangée sous la présidence d'Alexandra. Outre toute question concernant les Féminines, elle gèrera les compétitions spécifiques : Marathon des Féminines, Trophée des Féminines Journée des Féminines.

- Commission Arbitrage : Président Jean Locatelli avec Aurélie Breniaux, Catherine Coquatrix, Christian Caniotti, Gilles Outrey et Patrick Petetin.

Une réunion de recyclage a été organisée l'an dernier ; deux arbitres ont muté et deux se sont retirés de l'activité. En outre deux seulement sont réellement utilisables pour arbitrer du provençal.

Une sous-commission comportant Fabien Charrière, Patrick Petetin et Catherine Coquatrix a pris en charge l'alcoolémie.

- Commission des Vétérans : Arrêt de Georges Lameiras et arrivée de Philippe Miot. Les concours réservés aux vétérans en semaine connaissent un grand succès, mais avec plus de 80% d'équipes non jurassiennes. Néanmoins le concours de fin d'année sur invitation en fonction des résultats restera réservé aux Jurassiens.

- Commission du Boulodrome : Il faudra retirer de la liste figurant actuellement sur le site Hubert Barthoulot pour les raisons indiquées plus haut. En revanche il faudra éviter « d'oublier » Gilles et Christian !

La commission qui, souvent réunie, a déjà énormément travaillé depuis le printemps dernier et dont les membres ont fréquemment joué les artisans en tous genres pour divers travaux, sera rassemblée prochainement après les deux visites de Dekra pour faire le point des travaux effectués ou à venir car il s'agit d'un poste important aussi bien financièrement - malgré l'important bénévolat engagé ce qui a nettement réduit les coûts - que réglementairement si nous voulons pouvoir continuer à utiliser cet outil essentiel qu'est le boulodrome et pas seulement comme de simples consommateurs.

La commission aura également à revoir et finaliser une éventuelle convention avec un ou des clubs, celle liant le Comité au club de MSV, bien que reconductible, n'ayant qu'un caractère provisoire et étant destinée à évaluer les coûts réels d'utilisation – désormais étrangement bien moins élevés que sous la convention précédente ! – afin de nous permettre de fixer un tarif mensuel spécifique correspondant à l'occupation, le coût des consommations d'énergie s'y ajoutant chaque mois en fonction de celles constatées.

- Commission de Discipline : Totalelement inexistante au cours de l'année écoulée au point qu'une plainte n'a pas pu être étudiée il est d'autant plus urgent de la reconstituer que son dernier président en a démissionné.

Rappels : Elle ne peut siéger qu'avec des membres désignés par le Comité Directeur et, lorsqu'elle siège elle doit comporter une majorité de membres extérieurs au Comité Directeur. Michel Demougeot et Gilles Outrey ne peuvent pas en faire partie car ils sont déjà membres de la commission régionale.

Elle sera composée de Julian Girod et Philippe Miot, membres du CD ; de Fabien Charrière, Patrick Petetin, Patrick Crotet (sous réserve de confirmation) et Victor Poppeschi.

- Commission des Textes : Chargée de rédiger les règlements départementaux puis de les revoir, ainsi que de mettre à jour les textes généraux, elle comprend Jean Locatelli, Fabienne Croissant, Aurélie Breniaux qui a effectué récemment les dernières mises à jour, et le président.

- Commission Médicale : A sa tête est notre médecin du Comité, Davida Razafindrakoto qui traite tout ce qui relève de ce domaine et assure les relations avec la Fédération pour transmettre d'éventuelles directives. Elle devra organiser des sessions de formation, notamment pour les volontaires dont la présence est indispensable pour l'organisation des contrôles.

- Commission électorale : Chargée d'organiser et de surveiller les opérations électorales. Elle comprend Michel Demougeot, Jean-Yves Gagliardi, Jacques Paris et Michel Pydo.

Groupes de travail et fonctions spécifiques :

- Vérificateurs aux comptes : Ce seront pour cette année Michel Boy et Eric Didiot, Hubert Barthoulot, mécontent de ne pas avoir été invité à participer à d'autres actions pour lesquelles il s'était déclaré volontaire, ayant décidé de ne plus occuper cette fonction. ;

- Projets sportifs et grands événements : Bien que le CD 39 n'ait pas pu organiser le championnat de France en doublettes au Jeu Provençal puisque la FFPJP a refusé de repousser la date prévue d'une semaine alors qu'il s'agira du dernier championnat de l'année, nous allons reprendre notre dossier pour le championnat de France en triplettes au Jeu Provençal de 2027 puisque la date retenue est le premier week-end de juillet.

Ce groupe de travail qui constituera la base d'éventuels comités d'organisation pourra aussi étudier d'autres possibilités de compétition offertes par la FFPJP.

FONCTIONNEMENT DU BOULODROME :

Mickael retrace brièvement les très nombreux travaux réalisés depuis le printemps dernier et le Président souligne que l'engagement de quelques bénévoles a permis au CD de réaliser des économies substantielles. Au niveau règlementaire nous allons en terminer en faisant passer, par obligation, un organisme de contrôle dont nous attendons qu'il donne le feu vert, y compris en matière de sécurité afin que l'assurance couvrant le bâtiment lui-même redevienne pleinement opérationnelle.

A ce sujet voir l'information ajoutée sous la rubrique Assurances.

Le système des clés est en cours de modification, mais nous n'avons pas encore trouvé au moindre coût la solution pour la porte principale d'entrée ce qui explique que Julian, venu pour ouvrir le boulodrome (*Le samedi 14 mars*) y a trouvé un deux-roues motorisé parfaitement garé. Pour toutes les autres portes ont été installées des boîtes dans lesquelles seront placées les clés correspondantes, chacune ayant un code qui sera communiqué aux utilisateurs et fréquemment changé.

Aurélien et Mickael ont de nouveau travaillé un règlement d'occupation que tout utilisateur devra signer prenant ainsi la responsabilité de toute détérioration constatée ensuite. Cela sera accompagné du versement d'une caution qui ne sera éventuellement rendue qu'au retour de la clé d'entrée.

Actuellement, surtout lorsqu'une compétition (vétérans par exemple) a lieu entre deux épreuves de week-end, les poubelles s'avèrent insuffisantes car elles ne sont ramassées que tous les quinze jours. Des consignes à ce sujet seront ajoutées au cahier des charges sur la manière de faire le tri et de jeter les déchets car les éboueurs ne ramassent pas les sacs épars, en particulier pour le pliage des cartons afin qu'ils ne remplissent pas rapidement les poubelles. Mickael est allé discuter avec la responsable qui nous avait adressé des notes et des avertissements. Il est évidemment possible d'avoir des poubelles supplémentaires mais le coût augmente en proportion et il y a des périodes au cours desquelles nous n'en avons pas besoin du tout. Comme souvent la première source d'amélioration est la bonne volonté de chacun ; si cela ne suffit pas il faudra en venir à des sanctions, financières pour commencer.

Ainsi que Jean-Luc l'a souligné au moment de la signature de la convention d'occupation, il y a eu un problème avec l'association Bans et bannières qui ne voulait pas que nous occupions notre salle de réunion

pendant leur location parce que l'an dernier nous leur avons facturé huit bouteilles de macvin alors qu'ils n'en servait pas ; sous-entendu la consommation aurait été le fait des personnes qui y étaient réunies. Finalement Jean-Luc avait choisi de diviser la facture en deux à ce sujet alors même qu'il leur avait déjà fait une fleur en conservant le prix payé l'an dernier puisqu'ils avaient renouvelé avant les nouveaux tarifs. En fait plusieurs personnes nous ont dit ensuite qu'ils avaient laissé la buvette sans personne durant de longues périodes, notamment au moment des repas. Et nous n'avions que six personnes en réunion à l'époque !

Comme ils s'en étaient également pris violemment à Hervé qui leur faisait justement des remarques sur la manière de remettre les poutres en place – et sur les ficelles qu'ils enlèvent évidemment - Mickael et Claude ont numéroté les poutres afin que Julian qui a bien voulu se charger de leur remettre les clés, puisse vérifier la remise en place.

Informations : *Leur trésorier s'en est encore pris à Julian samedi matin parce qu'il avait un quart d'heure de retard pour leur ouvrir le boulodrome et il a été constaté qu'ils avaient apporté leurs propres sirops.*

Une autre anomalie a été constatée récemment : nous nous sommes rendu compte que le club de MSV auquel nous avons accordé l'installation d'une armoire pour ranger diverses affaires, notamment le matériel pour l'entraînement des jeunes, avait ajouté un réfrigérateur soigneusement cadenassé contenant des boissons sans doute destinées à la vente lors des entraînements, y compris des bières dont nous avons même récupéré une « certaine » quantité de bouteilles vides, plus un carton plein....de vides ! Cela est d'autant plus anormal que l'alcool est interdit dans l'enceinte du boulodrome et que les ventes ne peuvent se faire qu'au comptoir avec des boissons passées par le Comité.

Le Président, présent lors d'un « remplissage » demandera au club de retirer immédiatement ce réfrigérateur, ce qui fera l'objet d'un ajout dans la nouvelle convention – éventuelle – entre le CD et ce club ou un autre qui devra être signée avant le 31 mars suivant les observations des uns et des autres.

Mickael fait également part de son étonnement devant la faiblesse de la facture de boissons établie par notre fournisseur pour un club organisateur d'un concours récent compte tenu du grand nombre d'équipes inscrites. Elle paraît complètement irréaliste à la fois dans ce cas spécifique et par comparaison avec d'autres factures pour des compétitions similaires voire moins importantes. Des recherches seront effectuées à cet égard auprès de différentes sources, mais il est d'ores et déjà rappelé que l'introduction de produits à consommer dans les buvettes lors des compétitions au boulodrome sera automatiquement sanctionnée par la suppression au club concerné de la possibilité d'y organiser, seul ou à plusieurs, des compétitions, suivie, le cas échéant, par la convocation en discipline des dirigeants de ce club.

En effet de tels agissements équivalent à des vols contre les autres clubs puisque le CD devra évidemment compenser les manques à gagner ainsi constatés par d'autres rentrées puisque le but du CD est, avec ces ressources, de financer, en faveur de tous les clubs, des mesures dont la liste serait longue, allant des déplacements aux championnats de France, aux récompenses, à l'action en faveur des jeunes.....

Pour ne pas être que négatif dans ce domaine où il faut que chacun joue le jeu de la collectivité, Mickael tient à souligner l'excellent état dans lequel le club de MSV a rendu le boulodrome après sa dernière compétition, mises à part quelques petites poubelles légèrement..... « embouteillées » !

CANDIDATURES POUR EVENEMENTS REGIONAUX OU NATIONAUX :

Examen des demandes extérieures au CD :

Qu'elles viennent de la Ligue ou de la Fédération, voire de clubs pour des événements ne figurant pas au calendrier départemental, ces demandes doivent être adressées au CD directement. Au vu des possibilités – dates, prise en charge de l'organisation, bénévoles...- ce dernier décidera d'abord de la faisabilité puis de l'attribution éventuelle à un club, à un groupe de club ou au CD.

Les conditions seraient celles arrêtées d'une manière générale : 1 000 € par jour, plus fourniture buvette, plus nettoyage. Pour Ligue et Fédération pas besoin de prendre une caution.

Attribution d'événements départementaux :

A la base ceux-ci doivent être gérés par le Comité puisqu'ils représentent des possibilités de recettes, mais, évidemment, à condition qu'il y ait suffisamment de bénévoles pour s'en occuper.

Si le CD n'est pas en mesure d'assurer il attribuera ces événements à un club ou à un groupement de clubs aux conditions habituelles : pas de caution, brasseur du CD exclusivement, y compris, éventuellement, pour repas, et nettoyage.

Une question ayant été soulevée l'an dernier concernant l'introduction d'un traiteur dans le boulodrome, le CD fixera des conditions. Il faudrait que le traiteur choisi ait au moins un lien de partenariat avec le Comité. Le Bureau formulera une proposition.

Candidature à des compétitions nationales :

S'il s'agit de compétitions pour lesquelles la FFPJP cherche un site, elles seront forcément reçues et étudiées par le CD, comme l'an dernier pour la finale des clubs. Il serait évidemment souhaitable que nous puissions les organiser à ce niveau, sinon elles seront refusées ou organisées sous une autre forme.

S'il s'agit d'une candidature du CD comme cela a été le cas l'an dernier pour Lons et le championnat de France doublette au Jeu Provençal en 2026, jusqu'à ce que la FFPJP ne nous l'accorde pas bien que n'ayant pas d'autre candidat car il aurait fallu le décaler d'une semaine, le premier week-end de septembre étant dans le Jura très souvent consacré à des manifestations, rassemblements ou forums - pourtant cela ne semblait pas poser de problème puisqu'il s'agissait du dernier - la procédure est différente. En ce cas en effet c'est le CD qui doit d'abord remplir le dossier de candidature et le soumettre à la Fédération. A ce sujet nous sommes prêts à reprendre le dossier de l'an dernier et de le reporter sur une candidature au triplettes au Jeu Provençal qui est libre en 2027 et possible pour nous car il doit se dérouler durant le premier week-end de juillet.

Nous avons aussi toujours un accord pour un championnat de France en doublettes messieurs et simple dame à Dole qui serait ainsi décalé sur 2028.

En outre depuis les problèmes rencontrés entre certains comités départementaux et des dirigeants de clubs, la Fédération, souvent en manque de candidats, accepte maintenant des candidatures de clubs, mais, évidemment, ils doivent se débrouiller seuls surtout financièrement et organisationnellement (repas, hôtels, transports, bénévoles, subventions...)

QUESTIONS DIVERSES

Aurélien a demandé à la Fédération ce qui se passait si un concours se déroulait sans arbitres. Il lui a été répondu que le club concerné devait obtenir la validation du Comité départemental.

A sa demande sera établie la redirection du mail boulodrome vers les principaux intéressés, notamment le Président, Mickael, Jean-Luc, Julian, Gilles mais d'autres pourront être ajoutés.

La première réunion trimestrielle avec les présidents de club aura lieu le lundi 30 mars à partir de 18 h 45 dans l'ancienne salle de cinéma, le Rex, à Champagnole.

PROCHAINE REUNION :

Jeudi 30 avril au boulodrome à partir de 18 h 30

(La séance est levée à 23 h 35)

Club quitté	Destination	Nom Prénom	Catégorie	N° licence	Somme	Doit	FFPJP	CR	CD39	Obs	Payé	Encaissé
Ney Pétanque	Hors 39	Moureaux Thierry	Honneur	039/03909464	50	50		45	5	0 Licence jointe	OK	50
Bletterans	Hors 39	Auclair Daniel	Promo	039/03905096	50			20	5	25 Licence jointe	OK	50
Montmorot	Interne	Selva Jean-Pierre	Promo	039/03906617	45			20	5	20	OK	45
Montmorot	Interne	Mage Anne	Promo	039/03907703	45			20	5	20	OK	45
Carreau Champagnolais	Interne	Lefevre Grégory	Promo	039/03907825	45			20	5	20 Licence jointe	OK	45
Carreau Champagnolais	Interne	Langlois Jordan	Promo	039/03909410	45			20	5	20 Licence égarée	OK	45
Montmorot	Interne	Gavand Teddy	Promo	039/03910121	45			20	5	20 Chèque GAVAND Vénique	OK	45
Montmorot	Interne	Dettwiller Thierry	Promo	07 75872511	45			20	5	20 Chèque Patey René	OK	45
Sportivement Pétanque	Interne	Cordelier Fabien	Promo	07100833	45			20	5	20 A voir pb des points	OK	45
Sportivement Pétanque	Interne	Bonnot Gilbert	Promo	039/03900286	45			20	5	20 Photo internet	OK	45
Sportivement Pétanque	Interne	Bonnot Annick	Promo	039/03909663	45			20	5	20 Photo internet	OK	45
L'Etoile	Interne	Bondivena Geoffrey	Honneur	039/03908659	80			45	5	30 Payé liquide Suivi chèque AZE	OK	80
Bletterans	Interne	Aben Michel	Promo	039/03907877	45			20	5	20	OK	45
Bletterans	Interne	Aben Nelly	Promo	039/03907878	45			20	5	20	OK	45
Champvans	Interne	Barcelo Irène	Promo	039/03902267	45			20	5	20	OK	45
Champvans	Interne	Barcelo Alain	Honneur	039/03903333	80			45	5	30	OK	80
Champvans	Hors 39	Guyot Allan	Honneur	039/03907917	100			45	5	50	OK	100
MSV	Interne	Petitjean Jean-Paul	Promo	039/03908326	45			20	5	20	OK	45
Montmorot	Interne	Dole Philippe	Honneur	039/03909166	80			45	5	30	OK	80
Moirans	Interne	Bagnard Valérie	Promo	039/03906591	45			20	5	20 Chèque DUCRET Valérie	OK	45
Champvans	Hors 39	Roux Hervé	Promo	039/02123973	50			20	5	25 Chèque MAUJEAN Patricia	OK	50
Bletterans	Interne	Lejeune Chantal	Promo	039/03909435	45			20	5	20	OK	45
Bletterans	Interne	Lejeune Cyril	Promo	039/03909436	45			20	5	20	OK	45
DPC	Hors 39	Peylachon Jeremy	Promo	039/04219231	50			20	5	25 Chèque LAMBERT Marion	OK	50
Morez	Hors 39	Regazzoni Elie	Promo	039/02509102	50			20	5	25 Club pas mis	OK	50
MSV	Hors 39	Pommier Patrice	Promo	039/03902184	50			20	5	25	OK	50
Moirans	Interne	Caniotti Nadine	Promo	039/03906803	45			20	5	20	OK	45
DPC	Hors 39	Baud Marie-Colette	Promo	039/03909312	50			20	5	25	OK	50
Bletterans	Hors 39	Gauthier Françoise	Promo	039/03900465	50			20	5	25	OK	50
Champvans	Hors 39	Forest Didier	Promo	039/07123216	50			20	5	25	OK	50
Champvans	Hors 39	Michon Christian	Honneur	039/039039022	100			45	5	50 Pb n° licence	OK	100
Sportivement Pétanque	Interne	Guyennet Elise	Promo	039/03909713	45			20	5	20	OK	45
Sportivement Pétanque	Interne	Gaugier Nathan	Promo	039/03909712	45			20	5	20	OK	45
PBJ	Interne	Mathieu Robert	Promo	039/03909723	45			20	5	20	OK	45
DPC	Hors 39	Godard Carole	Honneur	039/03909082	100			45	5	50	OK	100
Montmorot	Interne	Vannier Robert	Promo	039/03909821	45			20	5	20	OK	45
Ney Pétanque	Interne	James Gérard	Promo	039/03901023	45			20	5	20	OK	45
Bletterans	Interne	Muradore Robert	Promo	039/03907044	45			20	5	20	OK	45
Bletterans	Interne	Muradore Véronique	Promo	039/03910011	45			20	5	20	OK	45
Sportivement Pétanque	Interne	Herbillon Arnaud	Promo	039/02124073	45			20	5	20	OK	45
Sportivement Pétanque	Interne	Herbillon Jessica	Promo	039/03909486	45			20	5	20	OK	45
Salins	Interne	Carvalho Alain	Promo	039/03907072	45			20	5	20	OK	45
MSV	Hors 39	Racine Kylian	Promo	039/02511728	50			20	5	25 Chèque RACINE David	OK	50
Arinthod	Hors 39	Besozzi Robert	Promo	039/03907414	50			20	5	25	OK	50
Montmorot	Interne	Rebillard Christophe	Promo	039/03908199	45			20	5	20	OK	45
Champvans	Hors 39	Colard Wesley	Promo	039/02512485	50			20	5	25 chèque VICAIRE Jennifer	OK	50
Arinthod	Interne	Cerutti Francette	Promo	039/03904551	45			20	5	20	OK	45
Champvans	Interne	Papin Alexis	Promo	039/03908041	45			20	5	20 Chèque PAPIN Franck	OK	45
Champvans	Interne	Papin Emma	Promo	039/03908717	45			20	5	20 Chèque PAPIN Franck	OK	45
Champvans	Interne	Collet Gérald	Promo	039/03904447	45			20	5	20	OK	45

PBJ	Interne	Michaud Franck	Promo	039/03909868	45	20	5	20 Chèque MICHAUD Thierry	OK	45
MSV	Interne	Oudet Jean-Paul	Promo	039/03907509	45	20	5	20	OK	45
Gouriboule	Interne	Colas Magali	Promo	039/03910130	45	20	5	20 Licence jointe	OK	45
Gouriboule	Interne	Colas Franck	Promo	039/03910128	45	20	5	20 Licence jointe	OK	45
Moirans	Interne	Da Silva Tavares Steven	Promo	039/03909501	45	20	5	20 Payé liquide Suivi chèque AZE	OK	45
Morez	Interne	Da Silva Tavares Daniel	Promo	039/03909077	45	20	5	20	OK	45
Pont de Poitte	Interne	Morel Quentin	Promo	039/03809678	45	20	5	20	OK	45
Montmorot	Interne	Blanc Mathieu	Promo	039/03910122	45	20	5	20 Payé liquide Suivi chèque AZE	OK	45
Champvans	Hors 39	Brasseur Antonin	Promo	039/03908918	50	20	5	25 Virement	OK	50
Champvans	Hors 39	Brasseur Ludovic	Promo	039/03908919	50	20	5	25 Virement	OK	50
Champvans	Hors 39	Borrull Galmiche Aline	Promo	039/03902266	50	20	5	25	OK	50
Champvans	Hors 39	Galmiche Eloise	Promo	039/07005847	50	20	5	25 chèque GALMICHE Aline	OK	50
Moirans	Hors 39	Pâques Lionel	Honneur	039/03908575	100	45	5	50	OK	100
Moirans	Hors 39	Pâques Victor-Louis	Promo	039/03909113	50	20	5	25 chèque Pâques Lionel	OK	50
Morez	Interne	Virey Léo	Promo	039/03909575	45	20	5	20 Chèque VIREY Christophe	OK	45
MSV	Interne	Navello Louis	Promo	039/03908716	45	20	5	20	OK	45
Bletterans	Interne	Gaugier Benjamin	Promo	039/03910002	45	20	5	20	OK	45
Coteau de Seille	Interne	Janod Nicolas	Promo	039/03909880	45	20	5	20 Chèque au nom de AZEMA (Chèque Claude)	OK	45
Orgelet	Interne	Niel Jérôme	Promo	039/03909434	45	20	5	20	OK	45
Saint Claude	Interne	Secretant Bob	Promo	039/03903113	45	20	5	20 Payé liquide (chèque Claude)	OK	45
MSV	Interne	Courvoisier Aurélien	Promo	039/03909437	45	20	5	20	OK	45
Saint Claude	Interne	Barthelemy Laura	Promo	039/03909980	45	20	5	20	OK	45
Ney	Interne	Barata Sandra	Promo	039/03910078	45	20	5	20 Chèque Pesse-Girod Elvis	OK	45
Ney	Interne	Pesse-Girod Elvis	Promo	039/03910079	45	20	5	20	OK	45
Ney	Interne	Lolli Cédric	Promo	039/03910155	45	20	5	20 Chèque Pesse-Girod Elvis	OK	45
Ney	Interne	Andivon Jean-Michel	Promo	039/02506833	50	20	5	25	OK	50
MSV	Interne	Pandel Manuel	Honneur	039/03900818	80	45	5	30	OK	80
MSV	Interne	Grimaut Julie	Promo	039/03903385	45	20	5	20	OK	45
MSV	Interne	Grimaut Alexandre	Promo	039/03908604	45	20	5	20	OK	45
Bletterans	Interne	Limat Robert	Promo	039/03907875	45	20	5	20 Payé chèque 30€ complément liquide	OK	45
Salins	Hors 39	Bourquin Benjamin	Honneur	039/03908145	100	45	5	50 Payé liquide (chèque Claude)	OK	100
PCHS	Interne	Monaci Patrick	Promo	039/00111471	45	20	5	20	OK	45
Sportivement Pétanque	Interne	Negri Alexandre	Promo	039/03910119	45	20	5	20 Chèque THIL Alice ?	OK	45
Moirans	Interne	Kilic Cihan	Promo	039/03909345	45	20	5	20	OK	45
Saint Claude	Interne	Busi Nathanael	Promo	039/03909629	45	20	5	20 Virement	OK	45
Saint Claude	Interne	Masnada Hélène	Promo	039/03909630	45	20	5	20 Virement	OK	45
Saint Claude	Interne	Busi Léna	Promo	039/03909631	45	20	5	20 Virement	OK	45
Moirans	Interne	Riefolo Myriam	Promo	039/03909046	45	20	5	20 chèque Antonio HERNANDEZ	OK	45
L'Etoile	Interne	Rolet Vicent	Promo	039/03909925	45	20	5	20	OK	45
Gouriboule	Interne	PERELLI Florent	Promo		45	20	5	20	OK	45
MSV	Interne	SANTINA Christian	Promo	039/03904090	45	20	5	20	OK	45
Ney	Interne	Pâques Flavia	Promo	039/03908576	45	20	5	20	OK	45
	Interne	Vandaleghen David	Honneur		80	45	5	30 Chèque Assoc La Chti Petanque 25	OK	80
	Interne	Vilayan Phouampanome	Promo		45	20	5	20	OK	45
Montmorot	Interne	Janodet Frederic	Promo		45	20	5	20	OK	45
ney	Interne	Bonzon Denis	Promo		45	20	5	20	OK	45
PBJ	Interne	Dengerma Jean Louis	Promo		45	20	5	20	OK	45
SPortivement Pétanque	Interne	Angonin Tristan	Promo		45	20	5	20	OK	45
Salins	Interne	Filiatre Marcel	Promo	039/01360071				Payé l'an dernier !!		
dPC	Interne	Nicod Nathan	Promo	039/03907382	45	20	5	20 liquide		
morez	Interne	Khampasath Phayson	Promo	039/03908668	45	20	5	20		

Salins	Interne	Veze Jonathan	Promo	039/03909313	45	20	5	20		
msv	Hors 39	Brasseur Honorine	Promo	039/08917	50	20	5	25 Virement	OK	50
moirans	Interne	Stoll David	Promo	039/03909477	45	20	5	20 liquide		
bletterans	Interne	Mucik Nicolas	Promo	039/03909954	45	20	5	20 payé Azema		
Salins	Interne	Dayet Jean-Pierre	Promo	039/03903621	45	20	5	20 Ok 45		
					5270	50	2375	525	2370	5000

50 50 MOUREAUX Thierry (voir avec CD30)

Suivi Paiement

									79425	17531	8924,5	52969,5
									22,07%	11,24%	66,69%	
Date Facture	Club	Affiliation	Nb Licences Séniors	Nb Licences Jeunes	TOTAL	Payée le	Mode	Délai	Encaissé	FFPJP	CR	Reste
1	31/01/26 Dole Pétanque Club	150	139		7795	03/02/26 virement		3	7795	1678	903,5	5213,5
2	31/01/26 Amicale Pétanque Claivalienne	75	37		2110	10/02/26 chèque n° 3781546 CA		10	2110	454	240,5	1415,5
3	31/01/26 Amicale Boule Jurassienne	125	99		5570	05/02/26 Virement		5	5570	1198	643,5	3728,5
4	31/01/26 Eveil Sportif Montmorot	100	51		2905	16/02/26 virement		16	2905	622	331,5	1951,5
5	31/01/26 Amicale Boule Arinthod	100	57	1	3247	05/02/26 virement		5	3247	701	370,5	2175,5
6	03/02/26 Joyeux Pétanqueurs Pontois	100	39		2245	04/02/26 virement		1	2245	478	253,5	1513,5
7	08/02/26 Pétanque Orgeletaine	100	53	14	3183	09/02/26 virement		1	3183	744	344,5	2094,5
8	08/02/26 L'Etoile Jura	100	37	4	2183	12/02/26 Virement		4	2183	482	240,5	1460,5
9	08/02/26 Carreau Champagnolais	100	75		4225	14/02/26 chèque n° 5664525 CM		6	4225	910	487,5	2827,5
10	08/02/26 La Gouriboule Chatelneuf	100	41	12	2499	12/02/26 Virement		4	2499	586	266,5	1646,5
11	08/02/26 Pétanque Polinoise	125	89	13	5176							
12	08/02/26 Pétanque de Mont sous Vaudrey	150	97	30	5845	23/02/26 Virement (5000 + 845)		15	5845	1384	630,5	3830,5
13	08/02/26 Pétanque Morezienne	100	51	1	2917	12/02/26 virement		4	2917	629	331,5	1956,5
14	08/02/26 Pétanque SanClaudienne	75	35		2000	08/02/26 virement		0	2000	430	227,5	1342,5
15	15/02/26 Sportivement Pétanque	75	22		1285	23/02/26 virement		8	1285	274	143	868
16	15/02/26 Ney Pétanque	75	34	1	1957	16/02/26 virement		1	1957	425	221	1311
17	15/02/26 Pétanque du Bas Jura	75	37	1	2122	17/02/26 virement		2	2122	461	240,5	1420,5
18	15/02/26 Moissey Pétanque	75	10		625	25/02/26 Virement		10	625	130	65	430
19	15/02/26 Pétanque La Vallée	75	38		2165							
20	15/02/26 Amicale Pétanque Cesancey	75	16		955	16/02/26 virement		1	955	202	104	649
21	17/02/26 Pétanque Bletteranoise	125	94		5295	18/02/26 virement		1	5295	1138	611	3546
22	17/02/26 Pétanque Salinoise	150	88	12	5134	05/03/26 Virement		16	5134	1150	572	3412
23	17/02/26 Pétanque Moirantine	125	68	8	3961	05/03/26 Virement		16	3961	882	442	2637
24	17/02/26 Pétanque des Coteaux de la Haul	75	50	3	2861	24/02/26 virement		7	2861	631	325	1905
25	22/02/26 Pétanque Foncine	100	24	17	1624	02/03/26 Virement		8	1624	417	156	1051
26	22/02/26 Amicale Pétanque Champvans	150	116	11	6662	04/03/26 Virement (5000 + 1662)		10	6662	1479	754	4429
27	01/03/26 Passenans Pétanque	55	3		220	04/03/26 Virement		3	220	46	19,5	154,5
28	23/02/26 Pétanque Arboisienne	75	22		1285							
		2805	1522	128	88051							

A reverser FFPJP

									19440
Date Facture	Club	Affiliation	Nb Licences Séniors	Nb Licences Jeunes	TOTAL	Affiliation	Licence sénior 12€	Licence Jeune 7€	TOTAL a reverser
31/01/26	Dole Pétanque Club	150	139		7795	10	1668	0	1678
31/01/26	Amicale Pétanque Claivalienne	75	37		2110	10	444	0	454
31/01/26	Amicale Boule Jurassienne	125	99		5570	10	1188	0	1198
31/01/26	Eveil Sportif Montmorot	100	51		2905	10	612	0	622
31/01/26	Amicale Boule Arinthod	100	57	1	3247	10	684	7	701
03/02/26	Joyeux Pétanqueurs Pontois	100	39		2245	10	468	0	478
08/02/26	Pétanque Orgeletaine	100	53	14	3183	10	636	98	744
08/02/26	L'Etoile Jura	100	37	4	2183	10	444	28	482
08/02/26	Carreau Champagnolais	100	75		4225	10	900	0	910
08/02/26	La Gouriboule Chatelneuf	100	41	12	2499	10	492	84	586
08/02/26	Pétanque Polinoise	125	89	13	5176	10	1068	91	1169
08/02/26	Pétanque de Mont sous Vaudrey	150	97	30	5845	10	1164	210	1384
08/02/26	Pétanque Morezienne	100	51	1	2917	10	612	7	629
08/02/26	Pétanque SanClaudienne	75	35		2000	10	420	0	430
15/02/26	Sportivement Pétanque	75	22		1285	10	264	0	274
15/02/26	Ney Pétanque	75	34	1	1957	10	408	7	425
15/02/26	Pétanque du Bas Jura	75	37	1	2122	10	444	7	461
15/02/26	Moissey Pétanque	75	10		625	10	120	0	130
15/02/26	Pétanque La Vallée	75	38		2165	10	456	0	466
15/02/26	Amicale Pétanque Cesancey	75	16		955	10	192	0	202
17/02/26	Pétanque Bletteranoise	125	94		5295	10	1128	0	1138
17/02/26	Pétanque Salinoise	150	88	12	5134	10	1056	84	1150
17/02/26	Pétanque Moirantine	125	68	8	3961	10	816	56	882
17/02/26	Pétanque des Coteaux de la Haut	75	50	3	2861	10	600	21	631
22/02/26	Pétanque Foncine	100	24	17	1624	10	288	119	417
22/02/26	Amicale Pétanque Champvans	150	116	11	6662	10	1392	77	1479
01/03/26	Passenans Pétanque	55	3		220	10	36	0	46
23/02/26	Pétanque Arboisienne	75	22		1285	10	264	0	274

A reverser CR

9893

Date Facture	Club	Affiliation	Nb Licences Séniors	Nb Licences Jeunes	TOTAL	Licence senior 6,5€
31/01/26	Dole Pétanque Club	150	139		7795	903,5
31/01/26	Amicale Pétanque Claivalienne	75	37		2110	240,5
31/01/26	Amicale Boule Jurassienne	125	99		5570	643,5
31/01/26	Eveil Sportif Montmorot	100	51		2905	331,5
31/01/26	Amicale Boule Arinthod	100	57	1	3247	370,5
03/02/26	Joyeux Pétanqueurs Pontois	100	39		2245	253,5
08/02/26	Pétanque Orgeletaine	100	53	14	3183	344,5
08/02/26	L'Etoile Jura	100	37	4	2183	240,5
08/02/26	Carreau Champagnolais	100	75		4225	487,5
08/02/26	La Gouriboule Chatelneuf	100	41	12	2499	266,5
08/02/26	Pétanque Polinoise	125	89	13	5176	578,5
08/02/26	Pétanque de Mont sous Vaudrey	150	97	30	5845	630,5
08/02/26	Pétanque Morezienne	100	51	1	2917	331,5
08/02/26	Pétanque SanClaudienne	75	35		2000	227,5
15/02/26	Sportivement Pétanque	75	22		1285	143
15/02/26	Ney Pétanque	75	34	1	1957	221
15/02/26	Pétanque du Bas Jura	75	37	1	2122	240,5
15/02/26	Moissey Pétanque	75	10		625	65
15/02/26	Pétanque La Vallée	75	38		2165	247
15/02/26	Amicale Pétanque Cesancey	75	16		955	104
17/02/26	Pétanque Bletteranoise	125	94		5295	611
17/02/26	Pétanque Salinoise	150	88	12	5134	572
17/02/26	Pétanque Moirantine	125	68	8	3961	442
17/02/26	Pétanque des Coteaux de la Haut	75	50	3	2861	325
22/02/26	Pétanque Foncine	100	24	17	1624	156
22/02/26	Amicale Pétanque Champvans	150	116	11	6662	754
01/03/26	Passenans Pétanque	55	3		220	19,5
23/02/26	Pétanque Arboisienne	75	22		1285	143

SYNTHESE DES COMPTES

Tous pôles

Compte bancaire		Solde actuel
Comité Départemental	CA - Compte courant	51 307,98
Boulodrome de BANS	CA - Compte gestion boulodrome	15 248,01
Comité Départemental	CA - Compte Parts Sociales	30,40
Boulodrome de BANS	CA - Compte remboursement de prêts	45,35
Comité Départemental	CA - Livret A Association	74 885,47
Comité Départemental	CE - Compte de dépôt	662,42
Comité Départemental	CE - CSL ASSOCIATIS	19 146,77
TOTAL COMPTES BANCAIRES		161 326,40
Compte de caisse		Solde actuel
	Caisse Trésorier	2 833,00
TOTAL COMPTES DE CAISSE		2 833,00
Total des comptes :		164 159,40